



Charges sur logement étudiant

Par **km19**, le **05/12/2016** à **13:30**

Bonjour,

Nous avons libéré, fin juin, l'appartement occupé par notre fille étudiante.

Au loyer, s'ajoutaient 60 € de charges.

L'appartement a été occupé du 1er SEPTEMBRE 2014 au 30 Juin 2016 et, nous n'avons JAMAIS eu de décompte de ces charges. Aujourd'hui, encore, nous ignorons si nous avons trop versé ou pas assez.

Le propriétaire invoque un litige avec les co-proprétaires qui, ne lui communiquent pas les informations permettant le calcul de ces charges.

Que devons-nous faire ?

Par **km19**, le **06/12/2016** à **08:19**

Bonjour,

Merci de votre réponse. Je vais donc suivre vos conseils.